



Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

06 DEC. 2024

S²LO

ID : 033-213302078-20241205-DELIB202470-BF

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 05 DECEMBRE 2024

DELIBERATION 2024.70 – DECISION MODIFICATIVE N°2 PORTANT OUVERTURE ET TRANSFERT DE CREDITS AU BUDGET PRIMITIF 2024

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	28 NOVEMBRE 2024
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	5 DECEMBRE 2024
Conseillers présents	27	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	17	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	10	Secrétaire de séance	Virginie VIDORRETA – conseillère

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint	X			
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe		X		MME GLIZE
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
CARO Chantal, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM		X		MME CARO
PRUVOST Gilles, CM	X			
BEAUCHENE Natacha CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM		X		M de LAUNAY
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM		X		M MASSY
LARGOUET Karyn, CM			X	
GANNE Arnaud, CM		X		M DUBREUIL
BRARD Philippe, CM		X		
GUIRIEC Marilyn, CM		X		Mme NABET-GIRARD
VIDORRETA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM		X		M BOUEY
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM		X		M VEYSSIERE
BOISSEAU Marc, CM		X		Mme CARRERE
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM			X	



**DECISION MODIFICATIVE N°2 PORTANT OUVERTURE ET TRANSFERT DE CREDITS
 AU BUDGET PRIMITIF 2024**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°2023.59 en date du 16 novembre 2023 portant adoption d'un règlement budgétaire et financier ;

Vu la délibération n°2024.39 d'adoption du budget primitif 2024 confirmant l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;

Vu la décision N°2024.10 en date du 25 juillet 2024 - M57 Fongibilité des crédits : décision budgétaire modificative N°1 portant virement de crédit de chapitre à chapitre ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir un ajustement des crédits concernant les dotations aux amortissements (amortissement au prorata temporis – opérations d'ordre entre sections) ;

Considérant qu'il y a lieu d'ouvrir des crédits concernant l'intégration à titre gratuit dans le patrimoine communal de biens vacants sans maître (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement) ;

Le total de la section de fonctionnement en recettes et en dépenses est de 5 823 802 € soit + 24 000 €

Le total de la section d'investissement en recettes et dépenses est de 5420 689 € soit + 356 500 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 28 novembre 2024 ;

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir :

APPROUVER la décision modificative N°2 comme suit :

CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	FONCTION	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
041	2111		020	Opérations patrimoniales	332 500 €	
041	1328		020	Opérations patrimoniales		332 500 €
21	21828	17	11	Matériel de transport	+ 24 000 €	
042	28188		020	Dotations aux amortissements		+ 24 000 €
042	6811		020	Dotations aux amortissements	+ 24 000 €	
74	741121		020	Dotation Solidarité Rurale		+ 24 000 €
			TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT		24 000 €	24 000 €
			TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		356 500 €	356 500 €

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le 06 DEC. 2024

ID : 033-213302078-20241205-DELIB202470-BF

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapport de présentation

Conseiller municipal délégué :

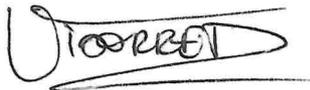
A l'unanimité des suffrages exprimés, 27 Pour, 0 contre, 0 Abstention

✓ APPROUVE la décision modificative N°2 comme suit :

CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	FONCTION	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
041	2111		020	Opérations patrimoniales	332 500 €	
041	1328		020	Opérations patrimoniales		332 500 €
21	21828	17	11	Matériel de transport	+ 24 000 €	
042	28188		020	Dotations aux amortissements		+ 24 000 €
042	6811		020	Dotations aux amortissements	+ 24 000 €	
74	741121		020	Dotation Solidarité Rurale		+ 24 000 €
				TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	24 000 €	24 000 €
				TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	356 500 €	356 500 €

Publiée le

Le Secrétaire de séance



Virginie Vidorreta

Fait à Izon, le 5 décembre 2024

Le Maire,

Laurent de LAUNAY.



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.